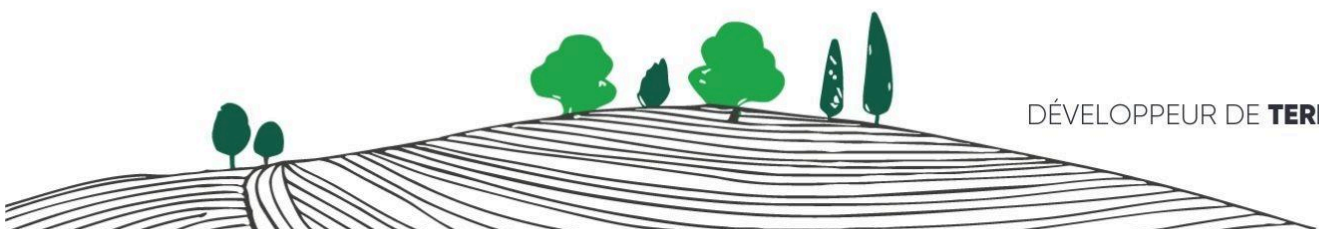
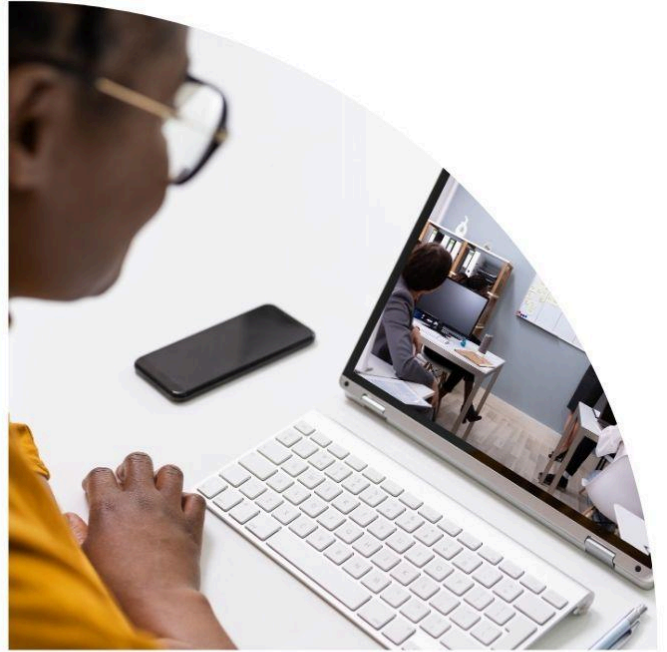


CATALOGUE DE FORMATION



LE PARCOURS BÉNÉFICIAIRES

G.E.A Organisme de Formation

service.formation@groupe-terresdusud.fr

1



DEMANDE

J'envoie la demande d'inscription par mail à service.formation@groupe-terresdusud.fr ou j'inscris mon collaborateur sur le site internet.

2



RÉPONSE EN 48H

Je reçois la confirmation d'inscription et la convention à retourner signée à service.formation@groupe-terresdusud.fr

3



CONVOCATION

J-15 avant la formation : je reçois la convocation

4



APRÈS LA FORMATION

Après la formation : je reçois la facture, les feuilles d'épargne et l'attestation de formation

Renseignements au 05.53.94.05.95

Programme de formation |

“Découverte de l’environnement Google Workspace”

Public :

Cette formation s’adresse aux personnes n’ayant jamais ou peu travaillé avec l’environnement Google Workspace, et ayant un besoin quotidien de travailler avec ces outils.

Les participants seront initiés aux outils Google Workspace, auront les notions de prise en main, verront l’utilité de chaque outil et les fonctionnalités les plus intéressantes.

Cette formation s’adapte en fonction des participants pouvant s’attarder sur certains points plus que d’autres.

Peut également servir de remise à niveau sur les dernières nouveautés et actualités de Google Workspace.

Prérequis :

- Savoir manipuler un **ordinateur portable et la navigation web**.
- Avoir un compte Google Workspace.

Durée : 3 heures 30 min.

Objectifs de formation :

- Comprendre l’environnement Google Workspace et les outils qui le composent.
- Acquérir les notions de stockage, de collaboration et de partage.
- A l’issue de cette formation, les participants seront capables de naviguer facilement entre les outils GW et de les manipuler pour des tâches simples.
- Avoir la prise en main des outils.

Contenu de la formation :

Introduction à Google Workspace et Google Chrome :

- Montrer l’environnement complet de GW et ses avantages
- Voir le navigateur Chrome comme leur nouvel outil de bureau

Google Agenda : Organiser son temps :

- Définir les paramètres par défaut
- Avoir la base d’utilisation

Gmail : Communiquer par mail :

- Connaître les paramètres possibles



- Voir les options d'envoi
- Utiliser les libellés et les filtres

Meet : la Visioconférence :

- Gérer ses périphériques et partager son écran

Google Drive : le stockage et le partage de fichiers en ligne :

- Stockage, Partage, Collaboration, Autonomie
- Identifier les espaces de stockages et leur fonctionnement
- Les différents niveaux de partage
- Voir les éléments d'organisation

Collaborer avec la suite bureautique Google :

- Démarrer à partir d'un modèle et utiliser l'historique des versions
- Collaborer en simultané
- Docs : Voir les éléments d'insertion rapide
- Sheets : Créer rapidement un tableau et profiter de filtres conçus pour la collaboration
- Slides : Gérer les slides et la mise en forme

Organisation de la formation :

Délais et modalités :

- Inscription auprès de l'équipe formation de l'organisme de formation GEA : service.formation@groupe-terresdusud.fr / 05 53 94 05 95
- Le délai d'accès dépend de la planification des sessions de formation. Nous nous engageons à répondre à vos demandes dans les 48h.
- Uniquement en présentiel sur les sites du groupe Terres du sud, nous consulter pour toute demande de formation en intra sur votre site.

Méthodes mobilisées :

- Documents supports de formation projetés.
- Ressources pédagogiques (documentations & vidéos) envoyées à l'issue de la formation.
- Présentation des concepts avant mise en pratique par des exercices en autonomie puis corrigés collectivement.
- Alternance d'apports théoriques et nombreux exercices de mise en pratique.
- Échanges avec le formateur.



Besoins matériels :

- **Ordinateur portable obligatoire** (si vous avez un besoin matériel spécifique, merci de contacter le service formation : service.formation@groupe-terresdusud.fr, **avant la formation**).
- Avoir une connexion Internet.

Dispositif de suivi de la formation et de l'évaluation :

- Auto-évaluation sur les objectifs en amont de la formation.
- Feuilles de présence.
- Questionnaire de fin de formation avec système de notation (minimum 5/10) - Correction collective
- Ressources pédagogiques envoyées à l'issue de la formation.
- Attestation de fin de formation.

COÛT PÉDAGOGIQUE : 40€ HT / Stagiaire

Nous contacter : service.formation@groupe-terresdusud.fr

<p>Hugo LEONARD Chargé d'animation et support outils collaboratifs Groupe Economique Agroalimentaire</p> <p>hugo.leonard@groupe-terresdusud.fr +33553940593 +33756422951 Place de l'Hôtel de Ville Clairac Siège 47320</p>	<p>Sabrina KRATACHE Chargée de Formation Groupe Economique Agroalimentaire</p> <p>sabrina.kratache@groupe-terresdusud.fr +33553940595 +33630942812 Place de l'Hôtel de Ville Clairac Siège 47320</p>
---	---

Nous invitons toute personne en situation de handicap à se faire connaître pour étudier ensemble le projet de formation



Programme de formation | “DATAATALOG : DATAGALAXY”

Public :

Cette formation s’adresse aux personnes ayant besoin d’approfondir leur connaissance en matière d’utilisation de la DataPlateform sur l’outil DataGalaxy, et ayant un besoin quotidien de travailler avec ces outils.

Peut servir également de remise à niveau sur les dernières nouveautés d'utilisation du DataCatalog - DataGalaxy

Prérequis :

- Avoir des notions de data, que ce soit via My Report, Google DataStudio ou Power BI.
- Savoir manipuler un ordinateur et la navigation web.

Durée : 7 heures.

Objectifs de formation :

- Être capable de comprendre ce qu’est une plateforme de données.
- Être capable de comprendre ce qu’est un catalogue de données et ce qu’il nous apporte.
- Être capable de consulter le catalogue de données afin de retrouver les informations nécessaires.
- Être capable de remplir le catalogue de données pour les stewards.

Contenu de la formation :

- Installation de DataGalaxy aux utilisateurs.
- La DataPlatform.
- Introduction et structure de DataGalaxy.
- Présentation page d’accueil.
- Le glossaire.
- Le dictionnaire.
- Les traitements.
- Les usages.



- Le rôle du steward.
- Ce que doit remplir le steward.
- Conclusion.
- Évaluation.

Organisation de la formation :

Délais et modalités :

- Inscription auprès de l'équipe formation de l'organisme de formation GEA : service.formation@groupe-terresdusud.fr / 05 53 94 05 95
- Le délai d'accès dépend de la planification des sessions de formation. Nous nous engageons à répondre à vos demandes dans les 48h.
- Uniquement en présentiel sur les sites du groupe Terres du sud, nous consulter pour toute demande de formation en intra sur votre site.

Méthodes mobilisées :

- Documents supports de formation projetés.
- Exercices et cas pratiques (mots croisés)
- Livret de formation Datacatalog reprenant la présentation et les exercices envoyés à l'issu de la formation par mail.
- Utilisation de DataGalaxy par les utilisateurs.
- Échanges avec le formateur.

Dispositif de suivi de la formation et de l'évaluation :

- Auto-positionnement sur l'évaluation des besoins/niveaux en amont de la formation.
- Feuille de présence.
- Quizz final d'évaluation de la formation : obtenir minimum 10/15.
- Envoi des attestations de formation en fin de formation.
- Livret de formation envoyées aux stagiaires par mail à l'issu de la formation

Besoins matériels :

- Avoir un **ordinateur portable obligatoirement** (pour les collaborateurs du groupe Terres du sud, si vous avez un besoin matériel spécifique, merci de contacter le service formation : service.formation@groupe-terresdusud.fr, **avant la formation**).
- Avoir une licence DataGalaxy (dans le cas contraire, informer l'équipe formation **avant la formation**).
- Avoir une connexion Internet.

COÛT PÉDAGOGIQUE : 40€ HT / Stagiaire

Nous contacter : service.formation@groupe-terresdusud.fr



Audrey ACARD

Data Steward et formatrice DataCatalog
Groupe Economique Agroalimentaire

audrey.acard@groupe-terresdusud.fr

+33553798548

+33748123011

[Place de l'Hôtel de Ville Clairac Siège 47320](#)

Sabrina KRATACHE

Chargée de Formation
Groupe Economique Agroalimentaire

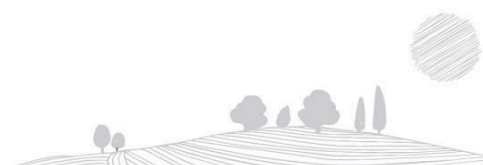
sabrina.kratache@groupe-terresdusud.fr

+33553940595

+33630942812

[Place de l'Hôtel de Ville Clairac Siège 47320](#)

Nous invitons toute personne en situation de handicap à se faire connaître pour étudier ensemble le projet de formation



Programme de formation | “Formation initiale : Sauveteurs Secouristes du Travail”

Le sauveteur secouriste intervient face à une situation d'accident du travail et porte les premiers secours à toute victime d'un accident ou d'un malaise. Il contribue à la prévention des risques professionnels en étant acteur de la prévention dans son entreprise.

Public : Tout public

Prérequis : Aucun

Durée : 14 heures.

Objectifs de formation :

- Être capable d'effectuer les gestes destinés à protéger et prévenir d'un danger.
- Être capable d'effectuer les gestes destinés à examiner une victime.
- Être capable d'effectuer les gestes destinés à faire alerter et informer.
- Être capable d'effectuer les gestes destinés à secourir une victime.

Contenu de la formation :

Thème 1 : Situer le sauvetage secourisme du travail dans la sante et securite au travail (1 heures 15 minutes) :

- Les indicateurs de santé au travail.
- Le rôle du sauveteur secouriste du travail.
- Le cadre juridique de l'intervention du SST.
- Présentation du programme (PREFAS).

Thème 2 : Rechercher les risques persistants pour protéger :

- L'alerte aux populations.
- Analyser une situation d'accident (le mécanisme accidentel).
- Protéger face à une situation d'accident (supprimer un danger).
- Protéger face à une situation d'accident (isoler un danger).
- Protéger face à une situation d'accident (soustraire d'un danger persistant).



Thème 3 : De “protéger” à “prévenir” :

- Les dangers dans une situation de travail.
- Les principes de base en prévention.

Thème 4 : Examiner la victime et faire alerter :

- Examiner la ou les victimes.
- Faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours de l'entreprise.

Thème 5 : De “faire alerter” à “informer” :

- Informer de la situation dangereuse repérée.

Thème 6 : Secourir face à une situation d'accident :

- Secourir une victime qui saigne abondamment.
- Secourir une victime qui s'étouffe.
- Secourir une victime qui se plaint de sensations pénibles, de signes anormaux.
- Secourir une victime qui se plaint de brûlures.
- Secourir une victime qui se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements.
- Secourir une victime qui se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment.
- Secourir une victime qui ne répond pas, mais qui respire.
- Secourir une victime qui ne répond pas et ne respire pas (partie 1 & 2).

Thème 7 : Situations inhérent aux risques spécifiques :

- Risques spécifiques à l'entreprise.

Thème 8 : Le dispositif de validation des SST :

- Évaluation des acquis des stagiaires (cas concrets de synthèse).
- Bilan et évaluation du stage.

Organisation de la formation :

Délais et modalités :

- Inscription auprès de l'équipe formation de l'organisme de formation GEA :
service.formation@groupe-terresdusud.fr / 05 53 94 05 95
- Le délai d'accès dépend de la planification des sessions de formation. Nous nous engageons à répondre à vos demandes dans les 48h.
- Uniquement en présentiel sur les sites du groupe Terres du sud, nous consulter pour toute demande de formation en intra sur votre site.



Méthodes mobilisées :

- Formation en présentiel uniquement
- Documents supports de formation projetés.
- Présentation des concepts avant mise en pratique par des exercices en autonomie puis corrigés collectivement.
- Alternance d'apports théoriques et nombreux exercices de mise en pratique (avec matériels adaptés : simulation massage cardiaque, bouche à bouche, garrot, ...).
- Échanges avec le formateur.
- Principe de questions réponses.
- Remplir les Plan d'Intervention SST autocollant et magnétique.
- Envoi du livret SST à l'issue de la formation par mail

Dispositif de suivi de la formation et de l'évaluation :

- Feuille de présence
- Evaluation par mise en situation avec tirage au sort d'une thématique
- Grille de certification des compétences complétée par le(a) formateur(trice)
- Attestations de formation et cartes SST envoyées aux stagiaires par mail à l'issue de la formation

COÛT PÉDAGOGIQUE : 150€ HT / Stagiaire

Nous contacter : *service.formation@groupe-terresdusud.fr*

<p>Pauline CORNU Formatrice SST Groupe Economique Agroalimentaire pauline.cornu@groupe-terresdusud.fr +33523531813 +33685526861 Place de l'Hôtel de Ville Clairac Siège 47320</p>	<p>Sabrina KRATACHE Chargée de Formation Groupe Economique Agroalimentaire sabrina.kratache@groupe-terresdusud.fr +33553940595 +33630942812 Place de l'Hôtel de Ville Clairac Siège 47320</p>
<p>Daniel FAUCHE Formateur SST Groupe Economique Agroalimentaire daniel.fauche@groupe-terresdusud.fr +33553798589 +33631149081</p>	

Nous invitons toute personne en situation de handicap à se faire connaître pour étudier ensemble le projet de formation.



Programme de formation | “Formation recyclage : Sauveteurs Secouristes du Travail”

Le sauveteur secouriste intervient face à une situation d'accident du travail et porte les premiers secours à toute victime d'un accident ou d'un malaise. Il contribue à la prévention des risques professionnels en étant acteur de la prévention dans son entreprise.

Public : Tout public

Prérequis :

- Être titulaire d'un certificat de sauveteur secouriste au travail valide

Durée :

7 heures.

Objectifs de formation :

- Etre capable de situer le cadre juridique de son intervention.
- Etre capable de situer son rôle de Sauveteur secouriste du travail dans l'organisation de la prévention de l'entreprise.
- Etre capable de contribuer à la mise en œuvre d'actions de prévention.
- Etre capable d'informer les personnes désignées des situations dangereuses repérées.
- Etre capable de réaliser une protection adaptée.
- Etre capable d'examiner la victime pour mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir.
- Etre capable de faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise.
- Etre capable de secourir la(les) victime(s) de manière appropriée.

Contenu de la formation :

Séquence 1 : Approche de la prévention, rôle du SST.

Séquence 2 : Connaître les éléments fixant le cadre juridique de son intervention dans/en dehors de son entreprise.



Séquence 3 :

- Etre capable d'appréhender les notions de base en matière de prévention pour en situer l'importance dans l'entreprise.
- Etre capable de situer le SST en tant qu'acteur de la prévention.

Séquence 4 :

- Être capable de repérer les situations dangereuses dans le cadre du travail.
- Etre capable de (ou contribuer à) supprimer ou réduire les situations dangereuses.

Séquence 5 :

- Etre capable d'identifier qui informer en fonction de l'organisation de la prévention dans l'entreprise.
- Etre capable de définir les différents éléments, les transmettre à la personne identifiée et rendre compte sur les actions éventuelles mises en œuvre.

Séquence 6 :

- Etre capable de mettre en œuvre les mesures de protection décrites dans l'alerte aux populations.
- Etre capable de reconnaître, sans s'exposer soi-même, les dangers persistants éventuels qui menacent la victime et/ou son environnement.
- Etre capable de supprimer ou isoler le danger, ou soustraire la victime au danger sans s'exposer soi-même.

Séquence 7 :

- Etre capable de reconnaître, suivant un ordre déterminé, la présence d'un ou plusieurs signes indiquant que la vie de la victime est menacée.
- Etre capable d'associer aux signes décelés le(s) résultat(s) à atteindre et de le(s) prioriser.

Séquence 8 :

- Etre capable de définir les différents éléments du message d'alerte.
- Etre capable d'identifier qui alerter et dans quel ordre.
- Être capable de choisir si besoin la personne la plus apte pour déclencher l'alerte.
- Etre capable de transmettre les éléments du message, en respectant les consignes pour assurer une transmission efficace et favoriser l'arrivée des secours.

Séquence 9 :

- SECOURIR 1 Résultat à atteindre = Arrêter le saignement.
- SECOURIR 2 Résultat à atteindre = Lui permettre de respirer.
- SECOURIR 3 Résultat à atteindre = Éviter l'aggravation et prendre un avis médical.
- SECOURIR 4 Résultat à atteindre = Éviter l'aggravation de la brûlure.
- SECOURIR 5 Résultat à atteindre = Éviter l'aggravation traumatisme supposé.
- SECOURIR 6 Résultat à atteindre = Éviter l'aggravation de la plaie.



- SECOURIR 7 Résultat à atteindre = Lui permettre de respirer.
- SECOURIR 8 Résultat à atteindre = Assurer une respiration et une circulation artificielles.

Séquence 10 :

- Certification du stagiaire.

Organisation de la formation :

Délais et modalités :

- Inscription auprès de l'équipe formation de l'organisme de formation GEA : service.formation@groupe-terresdusud.fr / 05 53 94 05 95
- Le délai d'accès dépend de la planification des sessions de formation. Nous nous engageons à répondre à vos demandes dans les 48h.
- Uniquement en présentiel sur les sites du groupe Terres du sud, nous consulter pour toute demande de formation en intra sur votre site.

Méthodes mobilisées :

- Formation en présentiel uniquement
- Documents supports de formation projetés.
- Présentation des concepts avant mise en pratique par des exercices en autonomie puis corrigés collectivement.
- Alternance d'apports théoriques et nombreux exercices de mise en pratique (avec matériels adaptés : simulation massage cardiaque, bouche à bouche, garrot, ...).
- Échanges avec le formateur.
- Principe de questions réponses.
- Remplir les Plan d'Intervention SST autocollant et magnétique.
- Envoi du livret SST à l'issue de la formation par mail

Dispositif de suivi de la formation et de l'évaluation :

- Feuille de présence
- Evaluation par mise en situation avec tirage au sort d'une thématique
- Grille de certification des compétences complétée par le(a) formateur(trice)
- Attestations de formation et cartes SST envoyées aux stagiaires par mail à l'issue de la formation

COÛT PÉDAGOGIQUE : 50€ HT / Stagiaire



Nous contacter : service.formation@groupe-terresdusud.fr

<p>Pauline CORNU Formatrice SST Groupe Economique Agroalimentaire</p> <p>pauline.cornu@groupe-terresdusud.fr +33523531813 +33685526861 Place de l'Hôtel de Ville Clairac Siège 47320</p>	<p>Sabrina KRATACHE Chargée de Formation Groupe Economique Agroalimentaire</p> <p>sabrina.kratache@groupe-terresdusud.fr +33553940595 +33630942812 Place de l'Hôtel de Ville Clairac Siège 47320</p>
<p>Daniel FAUCHE Formateur SST Groupe Economique Agroalimentaire</p> <p>daniel.fauche@groupe-terresdusud.fr +33553798589 +33631149081</p>	

Nous invitons toute personne en situation de handicap à se faire connaître pour étudier ensemble le projet de formation



Programme de formation | “Incendie : Équipier de Première Intervention (EPI) et Évacuation du Personnel”

Public : Tous

Prérequis : Aucun

Durée : 3 heures 30 min.

Objectifs de formation :

- Connaître les principes du feu, les risques, la réglementation et les équipements de sécurité.
- Savoir prévenir les incendies, donner l'alerte, évacuer, utiliser les extincteurs et porter assistance.
- Savoir réagir efficacement et calmement face à un incendie, en privilégiant la sécurité de tous.

Contenu de la formation :

Présentation :

- Présentation du programme.
- Le cadre juridique de l'intervention.

L'incendie :

- Le temps d'intervention.
- Les causes d'incendie.
- Le mécanisme de la combustion.
- Les causes du feu.
- Les modes de propagation du feu.
- Les effets de l'incendie sur l'Homme.
- Les principes d'extinction
- Les moyens d'extinctions.

Les extincteurs :

- Les différents types d'extincteurs.
- Le principe de fonctionnement.
- La nomenclature.
- La plaque signalétique.
- L'utilisation de l'extincteur.
- Les autres moyens de défense.

La procédure d'évacuation :

- Les dégagements.
- La prévention.
- Établissement recevant du public.
- Évacuation des locaux.
- L'évacuation du personnel.
- Déroulement de l'évacuation.
- Conduite à tenir.
- Rappel.
- Les numéros d'urgence.



Organisation de la formation :

Délais et modalités :

- Inscription auprès de l'équipe formation de l'organisme de formation GEA :
service.formation@groupe-terresdusud.fr / 05 53 94 05 95
- Le délai d'accès dépend de la planification des sessions de formation. Nous nous engageons à répondre à vos demandes dans les 48h.
- Uniquement en présentiel sur les sites du groupe Terres du sud, nous consulter pour toute demande de formation en intra sur votre site.

Méthodes mobilisées :

- Documents supports de formation projetés.
- Présentation des concepts théoriques avant mise en pratique
- Mise en pratique : simulation incendie avec matériels adaptés (bac incendie, extincteurs).
- Échanges avec le formateur.
- Remise du livret incendie en pdf par mail à l'issue de la formation

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation :

- Feuilles de présence.
- Test de connaissance avec correction croisée.
- Attestation de fin de formation.

COÛT PÉDAGOGIQUE : 40€ HT / Stagiaire

Nous contacter : service.formation@groupe-terresdusud.fr

<p>Daniel FAUCHE Merchandiseur •Groupe Terres du Sud</p> <p>daniel.fauche@groupe-terresdusud.fr +33553798689 +33631149081 Place de l'Hôtel de Ville Clairac Siège 47320</p>	<p>Sabrina KRATACHE Chargée de Formation Groupe Economique Agroalimentaire</p> <p>sabrina.kratache@groupe-terresdusud.fr +33553940595 +33630942812 Place de l'Hôtel de Ville Clairac Siège 47320</p>
---	---

Nous invitons toute personne en situation de handicap à se faire connaître pour étudier ensemble le projet de formation



Programme de formation | “Accueil Sécurité”

Public :

Cette formation s'adresse à toutes les personnes amenées à réaliser des accueils Sécurité de nouveaux arrivants.

Prérequis :

- Expérience minimum d'un an dans le métier
- Connaissance du site d'affectation (plan d'accès, infrastructures, ...).

Durée :

3 heures et 30 minutes.

Objectifs de formation :

- Acquérir les connaissances nécessaires à l'accompagnement des nouveaux entrants afin de garantir les conditions de sécurité du collaborateur accueilli.
- Comprendre les différents éléments et étapes de l'accueil Sécurité suivant le statut du nouvel arrivant.
- Apprendre à utiliser les différents supports composant la boîte à outils de l'accueil.
- Etre capable de communiquer aux nouveaux arrivants les ambitions de l'entreprise en termes de prévention des risques.

Contenu de la formation :

LA RÉGLEMENTATION :

- Quelles sont les obligations de l'entreprise en termes d'accueil des nouveaux salariés?
- Rappel sur les autorisations de conduite (utilité, conditions de validité)
- Notion sur la responsabilité pénale en cas d'accident
- Rappel concernant les activités à risques particuliers
- Quelques définitions et concepts clé (danger, risque, exposition, ...)

COMMENT RÉALISER L'ACCUEIL DES NOUVEAUX ENTRANTS :

- L'accueil général (recto du formulaire)
- L'accueil au poste de travail et la gestion des documents essentiels (autorisation de conduite, habilitation électrique etc)



- Savoir remplir des documents tel que l'autorisation de conduite à destination des intérimaires
- La présentation du support d'accueil, les éléments clés
- Le questionnaire et sa variante pour les postes à risques particuliers

LA RÉOLUTION DE PROBLÈMES :

- Quels sont les problèmes fréquents (retour d'expérience)
- Comment les résoudre (qui contacter, quelles sont les règles)

QUE FAIRE UNE FOIS L'ACCUEIL TERMINÉ :

- Archivage des preuves de réalisation

Organisation de la formation :

Délais et modalités :

- Inscription auprès de l'équipe formation de l'organisme de formation GEA : service.formation@groupe-terresdusud.fr / 05 53 94 05 95
- Le délai d'accès dépend de la planification des sessions de formation. Nous nous engageons à répondre à vos demandes dans les 48h.
- Uniquement en présentiel sur les sites du groupe Terres du sud, nous consulter pour toute demande de formation en intra sur votre site.

Méthodes mobilisées :

- Documents supports de formation projetés.
- Remise d'une documentation pédagogique (et/ou) support numérique expliquant les différentes notions traitées lors de la formation.
- Présentation des concepts avant mise en pratique par des exercices puis corrigés collectivement.
- Apport théorique avec échange régulier le but est de pouvoir répondre en temps réel aux interrogations des stagiaires.
- Échanges avec le formateur.
- Évaluation via un questionnaire puis correction commune pour créer un dernier moment d'échanges sur le sujet.

Dispositif de suivi de la formation et de l'évaluation :

- Feuilles de présence.
- Formulaire d'évaluation de la formation.
- Attestation de fin de formation.

COÛT PÉDAGOGIQUE : 40€ HT / Stagiaire



Nous contacter : *service.formation@groupe-terresdusud.fr*

<p>Mehdi MADACI Préventeur Sécurité Groupe Economique Agroalimentaire</p> <p>mehdi.madaci@groupe-terresdusud.fr +33787878431 +33553798480 Place de l'Hôtel de Ville Clairac Siège 47320</p>	<p>Sabrina KRATACHE Chargée de Formation Groupe Economique Agroalimentaire</p> <p>sabrina.kratache@groupe-terresdusud.fr +33553940595 +33630942812 Place de l'Hôtel de Ville Clairac Siège 47320</p>
---	--

Nous invitons toute personne en situation de handicap à se faire connaître pour étudier ensemble le projet de formation

Programme de formation | “Conduite d’engins catégorie F (télescopique) - formation recyclage”

Public : Toute personne expérimentée, appelée à conduire un engin de chantier, de catégorie F.

Prérequis :

- Une autorisation de conduite
- L’aptitude médicale
- Avoir 18 ans

Durée : 7 heures.

Objectifs de formation :

- Effectuer une prise de poste en mobilisant ses connaissances théoriques et techniques.
- Assurer les vérifications adaptées pour garantir la conduite en sécurité des engins de chantier
- Maîtriser les règles de circulation applicables aux engins de chantier des catégories.
- Réaliser une opération de levage
- Réaliser les opérations de fin de poste et d’entretien journalier de l’engin en sécurité et rendre compte des anomalies et dysfonctionnements.
- Charger et décharger un engin de chantier.
- Assurer sa sécurité et celle des autres
- Respecter le matériel
- Respecter la marchandise

Contenu de la formation :

LA RÉGLEMENTATION :

- Correspondance homme / travail
- Les textes de référence
- Les obligations des intervenants
- La documentation
- Les sanctions

LES INSTANCES DE PRÉVENTION :

- Le service de prévention de la carsat / msa
- L’inspection du travail
- La médecine du travail
- Le csee (comité social économique et environnemental)



LES PRINCIPALES CAUSES D'ACCIDENTS :

- Le heurt de piéton
- Le renversement de l'engin
- La chute de hauteur

LES ENGIN F :

- Qu'est-ce qu'un engin F ?
- La classification.
- Le matériel, la technologie

LA SÉCURITÉ :

- Sur les personnes
- Sur les machines
- En conduite
- Les règles organisationnelles

LES RÈGLES DE CIRCULATION /
CHARGEMENT :

- Position de conduite
- Circulation

L'ADÉQUATION :

- Questionnement de base

LA PLAQUE DE CHARGELES VÉRIFICATIONS :

- La documentation
- La partie roulage
- Les niveaux
- Le poste de travail
- La fin de poste

Organisation de la formation :Délais et modalités :

- Inscription auprès de l'équipe formation de l'organisme de formation GEA : service.formation@groupe-terresdusud.fr / 05 53 94 05 95
- Le délai d'accès dépend de la planification des sessions de formation. Nous nous engageons à répondre à vos demandes dans les 48h.
- Uniquement en présentiel sur les sites du groupe Terres du sud, nous consulter pour toute demande de formation en intra sur votre site.

Méthodes mobilisées :

- Documents supports de formation projetés.
- Envoi du support de formation à l'issue de la formation par mail.
- Présentation des concepts avant mise en pratique par des exercices puis corrigés collectivement. (QCM 40 questions)
- Échanges avec le formateur.

Dispositif de suivi de la formation et de l'évaluation :

- Feuilles de présence.
- Formulaire d'évaluation de la formation (QCM)
- Fiche Mémo envoyée aux stagiaires à l'issue de la formation
- Attestation de fin de formation.



Besoins matériels :

→ Porter les E.P.I.

COÛT PÉDAGOGIQUE : 40€ HT / Stagiaire

Nous contacter : *service.formation@groupe-terresdusud.fr*

Christophe COMPAGNONI

Chargée de mission prévention
Formateur Chariots et engins roulants
Groupe Economique Agroalimentaire

christophe.compagnoni@groupe-terresdusud.fr

+33608742298

[Place de l'Hôtel de Ville Clairac Siège 47320](#)

Sabrina KRATACHE

Chargée de Formation
Groupe Economique Agroalimentaire

sabrina.kratache@groupe-terresdusud.fr

+33553940595

+33630942812

[Place de l'Hôtel de Ville Clairac Siège 47320](#)

Nous invitons toute personne en situation de handicap à se faire connaître pour étudier ensemble le projet de formation

Programme de formation | “Conduite de chariot catégorie 1 & 2 - (gerbeurs)”

→ **Catégorie 1** : Gerbeurs automoteurs à conducteur accompagnant
(1,20m < hauteur de levée ≤ 2,50 m)

→ **Catégorie 2** : Gerbeurs automoteurs à conducteur accompagnant
(hauteur de levée > 2,50m)

Public : Toute personne devant conduire un gerbeur appartenant à la catégorie 1 et 2 (R485), même occasionnellement.

Prérequis :

- Une autorisation de conduite
- L'aptitude médicale
- Avoir 18 ans

Durée : 3,5 heures.

Objectifs de formation :

- **Maîtriser les règles de sécurité** : Connaître et appliquer la réglementation en vigueur, Identifier et évaluer les risques, adopter les comportements sécuritaires appropriés.
- **Acquérir des compétences pratiques** : Maîtriser la conduite de chariots élévateurs dans diverses situations; effectuer les manœuvres avec précision et efficacité; réaliser des opérations de chargement, déchargement et stockage en toute sécurité.
- **Connaître les chariots élévateurs** (catégorie 1 & 2) : effectuer les vérifications et la maintenance de premier niveau, détecter les anomalies et les dysfonctionnements.
- Assurer sa sécurité et celle des autres
- Respecter le matériel et la marchandise



Contenu de la formation :

LA RÉGLEMENTATION :

- Correspondance homme / travail
- Les textes de référence
- Les obligations des intervenants
- La documentation
- Les sanctions

LES INSTANCES DE PRÉVENTION :

- Le service de prévention de la carsat / msa
- L'inspection du travail
- La médecine du travail
- Le csee (comité social économique et environnemental)

LES PRINCIPALES CAUSES D'ACCIDENTS :

- Le heurt de piéton
- Le renversement du gerbeur
- La chute de hauteur

LES GERBEURS :

- Qu'est-ce qu'un gerbeur ?
- La classification.

- Le matériel, la technologie

LA SÉCURITÉ :

- Sur les personnes
- Sur les machines
- En conduite
- Les règles organisationnelles

LES RÈGLES DE CIRCULATION / CHARGEMENT :

- Circulation
- Manipulation des charges

L'ADÉQUATION :

- Questionnement de base

LA PLAQUE DE CHARGE

LES VÉRIFICATIONS :

- La documentation
- La partie roulage
- Les niveaux
- Le poste de travail
- La fin de poste



Organisation de la formation :

Délais et modalités :

- Inscription auprès de l'équipe formation de l'organisme de formation GEA : service.formation@groupe-terresdusud.fr / 05 53 94 05 95
- Le délai d'accès dépend de la planification des sessions de formation. Nous nous engageons à répondre à vos demandes dans les 48h.
- Uniquement en présentiel sur les sites du groupe Terres du sud, nous consulter pour toute demande de formation en intra sur votre site.

Méthodes mobilisées :

- Documents supports de formation projetés.
- Envoi du support de formation à l'issue de la formation par mail.



- Présentation des concepts avant mise en pratique par des exercices puis corrigés collectivement. (QCM 20 questions)
- Échanges avec le formateur.

Dispositif de suivi de la formation et de l'évaluation :

- Feuilles de présence.
- Formulaires d'évaluation de la formation (QCM)
- Fiche Mémo envoyée aux stagiaires à l'issue de la formation
- Attestation de fin de formation.

Besoins matériels :

- Porter les E.P.I.

COÛT PÉDAGOGIQUE : 40€ HT / Stagiaire

Nous contacter : *service.formation@groupe-terresdusud.fr*

<p>Christophe COMPAGNONI Chargée de mission prévention Formateur Chariots et engins roulants Groupe Economique Agroalimentaire</p> <p>christophe.compagnoni@groupe-terresdusud.fr +33608742298 Place de l'Hôtel de Ville Clairac Siège 47320</p>	<p>Sabrina KRATACHE Chargée de Formation Groupe Economique Agroalimentaire</p> <p>sabrina.kratache@groupe-terresdusud.fr +33553940595 +33630942812 Place de l'Hôtel de Ville Clairac Siège 47320</p>
---	--

Nous invitons toute personne en situation de handicap à se faire connaître pour étudier ensemble le projet de formation



Programme de formation | “Conduite de chariot catégorie 3 & 5 - Recyclage”

Catégorie 3 : Chariots élévateurs en porte-à-faux de capacité inférieure ou égale à 6 tonnes

Catégorie 5 : Chariots élévateurs à mât rétractable

Public : Toute personne devant conduire un chariot automoteur appartenant à la catégorie 3 et 5 (R489), même occasionnellement.

Prérequis :

- Une autorisation de conduite
- L'aptitude médicale
- Avoir 18 ans

Durée : 10 heures et 30 minutes (1,5 jours)

Objectifs de formation :

- Maîtriser les connaissances et savoir-faire nécessaires à la conduite d'un chariot en sécurité.
- Réaliser les opérations de stockage et de déstockage, de transfert de charges, de chargement et de déchargement.
- Appliquer les manœuvres de sauvegarde, assurer la maintenance de premier niveau, savoir rendre compte des anomalies et des difficultés.
- Assurer sa sécurité et celle des autres.
- Respecter le matériel et la marchandise



Contenu de la formation :

LA RÉGLEMENTATION :

- Adéquation homme / travail
- Les textes de référence
- Les obligations des intervenants
- La documentation
- Les sanctions

LES INSTANCES DE PRÉVENTION :

- Le service de prévention de la CARSAT // MSA
- L'inspecteur du travail
- Le médecin du travail
- Le C.S.E



LES PRINCIPALES CAUSES D'ACCIDENTS:

- Le heurt du piéton
- Le renversement du chariot
- La chute de hauteur

- Manipulation des charges
- Franchissement de quai
- Chargement latéral

LES CHARIOTS AUTOMOTEURS :

- Qu'est ce qu'un chariot ?
- Les avantages
- La classification
- Le matériel, la technologie

L'ADÉQUATION :

- Qu'est ce que l'adéquation ?
- Centre de gravité
- Les supports de charges

LA SÉCURITÉ :

- Sur les personnes
- Sur les machines
- En conduite
- Panneaux et pictogrammes

LES VÉRIFICATIONS :

- De la documentation
- Contrôles visuels
- Système de levage
- Des niveaux
- Contrôle du poste de travail
- Contrôle des systèmes
- La fin de poste

LES RÈGLES DE CIRCULATION ET DE CHARGEMENT :

- Position de conduite
- Circulation

LES MAUVAISES SITUATIONS**Organisation de la formation :**Délais et modalités :

- Inscription auprès de l'équipe formation de l'organisme de formation GEA : service.formation@groupe-terresdusud.fr / 05 53 94 05 95
- Le délai d'accès dépend de la planification des sessions de formation. Nous nous engageons à répondre à vos demandes dans les 48h.
- Uniquement en présentiel sur les sites du groupe Terres du sud, nous consulter pour toute demande de formation en intra sur votre site.

Méthodes mobilisées :

- Documents supports de formation projetés.
- Envoi du support de formation à l'issue de la formation par mail.
- Présentation des concepts avant mise en pratique par des exercices puis corrigés collectivement. (QCM 40 questions)
- Pratique sur chariot
- Échanges avec le formateur.



Dispositif de suivi de la formation et de l'évaluation :

- Feuilles de présence.
- Formulaires d'évaluation de la formation (QCM)
- Fiche Mémo envoyée aux stagiaires à l'issue de la formation
- Attestation de fin de formation.

COÛT PÉDAGOGIQUE : 40€ HT / Stagiaire

Nous contacter : *service.formation@groupe-terresdusud.fr*

<p>Christophe COMPAGNONI Chargée de mission prévention Formateur Chariots et engins roulants Groupe Economique Agroalimentaire</p> <p>christophe.compagnoni@groupe-terresdusud.fr +33608742298 Place de l'Hôtel de Ville Clairac Siège 47320</p>	<p>Sabrina KRATACHE Chargée de Formation Groupe Economique Agroalimentaire</p> <p>sabrina.kratache@groupe-terresdusud.fr +33553940595 +33630942812 Place de l'Hôtel de Ville Clairac Siège 47320</p>
--	---

Nous invitons toute personne en situation de handicap à se faire connaître pour étudier ensemble le projet de formation



Programme de formation | “Conduite de chariot catégorie 3 avec ou sans option “embarqué” - Recyclage”

→ **Catégorie 3** : Chariots élévateurs en porte-à-faux de capacité inférieure ou égale à 6 tonnes

Public : Toute personne devant conduire un chariot automoteur appartenant à la catégorie 3, avec ou sans option embarqué, même occasionnellement.

Prérequis :

- Une autorisation de conduite
- L'aptitude médicale
- Avoir 18 ans

Durée : 7 heures .

Objectifs de formation :

- Maîtriser les connaissances et savoir-faire nécessaires à la conduite d'un chariot en sécurité.
- Réaliser les opérations de stockage et de déstockage, de transfert de charges, de chargement et de déchargement.
- Appliquer les manœuvres de sauvegarde, assurer la maintenance de premier niveau, savoir rendre compte des anomalies et des difficultés.
- Assurer sa sécurité et celle des autres.
- Respecter le matériel et la marchandise



Contenu de la formation :

LA RÉGLEMENTATION :

- Adéquation homme / travail
- Les textes de référence
- Les obligations des intervenants
- La documentation
- Les sanctions

LES INSTANCES DE PRÉVENTION :

- Le service de prévention de la CARSAT // MSA
- L'inspecteur du travail
- Le médecin du travail
- Le C.S.E



LES PRINCIPALES CAUSES D'ACCIDENTS:

- Le heurt du piéton
- Le renversement du chariot
- La chute de hauteur

- Manipulation des charges
- Franchissement de quai
- Chargement latéral

LES CHARIOTS AUTOMOTEURS :

- Qu'est ce qu'un chariot ?
- Les avantages
- La classification
- Le matériel, la technologie

L'ADÉQUATION :

- Qu'est ce que l'adéquation ?
- Centre de gravité
- Les supports de charges

LA SÉCURITÉ :

- Sur les personnes
- Sur les machines
- En conduite
- Panneaux et pictogrammes

LES VÉRIFICATIONS :

- De la documentation
- Contrôles visuels
- Système de levage
- Des niveaux
- Contrôle du poste de travail
- Contrôle des systèmes
- La fin de poste

LES RÈGLES DE CIRCULATION ET DE CHARGEMENT :

- Position de conduite
- Circulation

LES MAUVAISES SITUATIONS**Organisation de la formation :**Délais et modalités :

- Inscription auprès de l'équipe formation de l'organisme de formation GEA : service.formation@groupe-terresdusud.fr / 05 53 94 05 95
- Le délai d'accès dépend de la planification des sessions de formation. Nous nous engageons à répondre à vos demandes dans les 48h.
- Uniquement en présentiel sur les sites du groupe Terres du sud, nous consulter pour toute demande de formation en intra sur votre site.

Méthodes mobilisées :

- Documents supports de formation projetés.
- Envoi du support de formation à l'issue de la formation par mail.
- Présentation des concepts avant mise en pratique par des exercices puis corrigés collectivement. (QCM 40 questions)
- Pratique sur chariot
- Échanges avec le formateur.



Dispositif de suivi de la formation et de l'évaluation :

- Feuilles de présence.
- Formulaires d'évaluation de la formation (QCM)
- Fiche Mémo envoyée aux stagiaires à l'issue de la formation
- Attestation de fin de formation.

Besoins matériels :

- Porter les E.P.I.

COÛT PÉDAGOGIQUE : 40€ HT / Stagiaire

Nous contacter : service.formation@groupe-terresdusud.fr

<p>Christophe COMPAGNONI Chargée de mission prévention Formateur Chariots et engins roulants Groupe Economique Agroalimentaire</p> <p>christophe.compagnoni@groupe-terresdusud.fr +33608742298 Place de l'Hôtel de Ville Clairac Siège 47320</p>	<p>Sabrina KRATACHE Chargée de Formation Groupe Economique Agroalimentaire</p> <p>sabrina.kratache@groupe-terresdusud.fr +33553940595 +33630942812 Place de l'Hôtel de Ville Clairac Siège 47320</p>
---	--

Nous invitons toute personne en situation de handicap à se faire connaître pour étudier ensemble le projet de formation





Pour toute question, notre équipe formation est là pour vous renseigner :
service.formation@groupe-terresdusud.fr

Tarifs & Financements

Merci de contacter le service formation pour toutes informations tarifaires.

Accessibilité

Nous nous efforçons de rendre nos offres de formation accessibles à tous, dans la mesure du possible. Avec nos référents handicap, nous étudions chaque situation. N'hésitez pas à prendre contact avec le service formation : service.formation@groupe-terresdusud.fr



Diane DELBOSQ

Chargée de Formation

Tél : +33553798478

diane.delbosq@groupe-terresdusud.fr



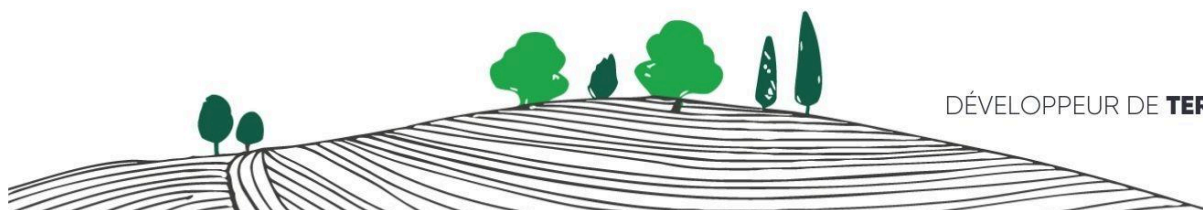
Sabrina KRATACHE

Chargée de Formation

Tél : +33553940595

sabrina.kratche@groupe-terresdusud.fr

Le stagiaire est soumis au respect du règlement intérieur du groupe Terres du Sud. Ce règlement est consultable auprès du formateur animant la formation ou sur chacun des sites du groupe Terres du Sud, sur les emplacements d'affichages obligatoires. En cas de non respect de ce dernier, la direction se réserve le droit de refuser l'accès du stagiaire à la formation et d'en informer l'employeur et/ou le financeur du motif ayant amené à prendre cette décision.



DÉVELOPPEUR DE **TERROIRS**